



GRAND PRIX DU GOUVERNEUR 2024

27, 28 et 29 septembre 2024 – Golf du Gouverneur – Parcours du Breuil
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

| | |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|
| Clôture des inscriptions : | Jeudi 12 septembre |
| Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : | Mardi 17 septembre |
| Publication des départs : | Mercredi 25 septembre |

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Limitation d'Index

- DAMES : Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 11,4.
- MESSIEURS : Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 8,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentreraient dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série.

Nombre de joueurs : 55% des joueurs ayant terminé le tour 1, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Nombre de joueurs retenus : le chiffre ci-dessus et les ex-aequo après 36 trous.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Parcours composite

Une série Messieurs : Parcours composite

Série Dames : Départs marques bleues-parcours composite repère III (jaune) et repère IV (bleu).
Départs jaunes sur les trous : 2-3-7-10-15-18. Longueur 5553 mètres.

Série Messieurs : Départs marques blanches-parcours composites repère I (noir) et repère II (blanc).
Départs noirs sur les trous : 1-3-7-8-10-12-13-15-17-18. Longueur 6405 mètres.

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place de chaque série, les joueurs concernés partent en play-off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le comité d'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



ENGAGEMENT

Inscription

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site web www.domainedugouverneur.fr / rubrique compétitions, accompagnées du droit d'engagement par virement bancaire.

Droits d'engagement

| | | | |
|-------------------------------------------------|-------|----------------------------------------|------|
| Joueurs de 25 ans et plus | 110 € | Adultes Membres Gouverneur & Bresse | 40 € |
| Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 1998 et 2004) | 65 € | Membres 19-24 ans | 30 € |
| Joueurs de - de 19 ans (nés en 2004 et après) | 50 € | Membres - de 19 ans | 25 € |

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions en ligne sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

| Joueurs autorisé : Nb max | Dames : Nb mini (hors WC) | Wild cards : Nb max autorisé |
|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| 102 | 27 | 11 |

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs et joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.

ORGANISATION

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Une reconnaissance du parcours gratuite sur réservation : 4 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer bloc 3, bloc 4, bloc 2 puis bloc 1.
- Lors du ou des tours suivants, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.